

Commune de STEINBERG
**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS PREVISIBLES**

**ZONAGE REGLEMENTAIRE DU RISQUE
(sur fond cadastral)**

Légende :

Niveau de contraintes *

R	Zones d'interdictions
B	Zones de projet possible sous maîtrise collective
B	Zones de contraintes faibles
	Zones sans contrainte spécifique

Nature du risque **

I, i1, i2	: crues des fleuves et des rivières
I', i'	: inondation de plaine en pied de versant
T, t	: crues des torrents et des rivières torrentielles
V, v	: ruissellement sur versant
G, g1, g2	: glissements de terrain
f	: suffosion (voir carte au 1/25000)

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

- * le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.
- ** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

----- Limite de la zone d'étude

Réalisation : C. Vincent RTM38

Etabli le : AOUT 1999

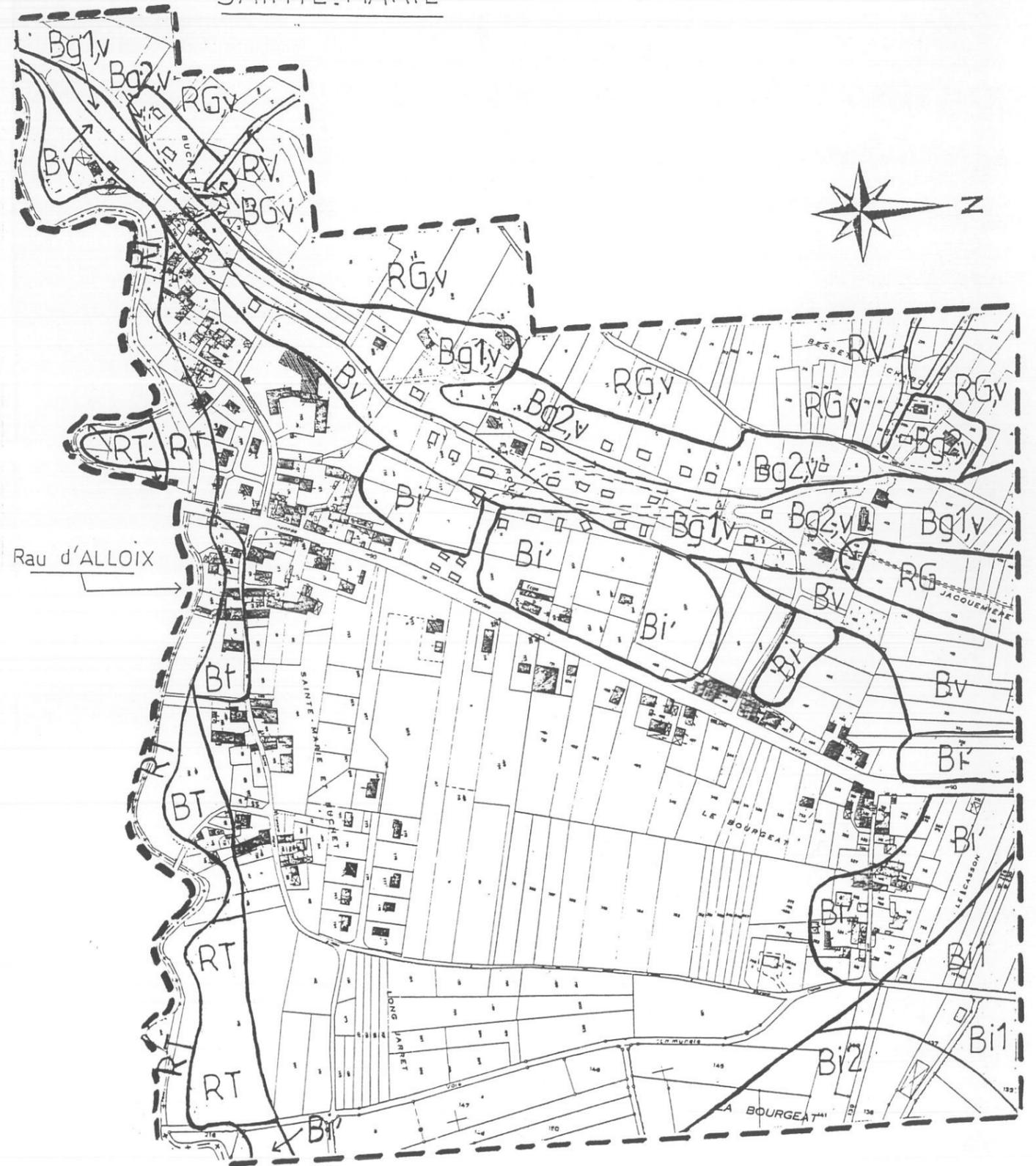
Edition : C. Vincent RTM38

Modifié le :

Echelle : 1/5 000

PROJET

SAINTE MARIE



LA BOURGEAT